

Formation SSIAP 3

Acquérir les connaissances nécessaires pour diriger le service de sécurité au sein d'un ERP et d'un IGH.

Objectifs

Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- Diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un ERP ou un IGH
- Conseiller le chef d'établissement,
- Définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours,
- Gérer le budget du service

Participants

Postulant Chef de Service de Sécurité Incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.

Activités principales exercées dans l'emploi de chef de service

- Management et gestion du service sécurité
- Conseil au chef d'établissement ou son représentant en matière de sécurité incendie
- Participation à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux
- Correspondant des commissions de sécurité et d'accessibilité
- Suivi des obligations de contrôle et entretien des installations techniques de sécurité
- Suivi budgétaire du service

Pré requis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV.
- Ou être titulaire d'un diplôme SSIAP 2, ou ERP 2 ou IGH2 délivré avant le 31 décembre 2005 et posséder une attestation d'exercice de la fonction de chef d'équipe durant 3ans (article 6§ 1 et annexe IV).
- Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 ou du PSC 1 en cours de validité



Nombre de participants

10 maximum par groupe

Durée

238 heures, semaines consécutives de 35h

Lieu

Votre établissement

Prix

A partir de 800 € net / jour

Délais d'accès à la formation

15 jours et en fonction des plannings}

Contactez-nous au +33 (0)3 87 62 76 73
pour plus d'informations

Contenu de formation

- Cours théoriques complétés par des exercices.
- Visites applicatives d'ERP en exploitation.
- Mise en situation d'intervention.

Conditions d'examen

Jury d'examen composé d'un représentant du SDIS du département où a lieu l'examen, président du jury, et de 2 chefs de service de sécurité en fonction.

- Épreuve écrite n°1 : un QCM de 40 questions, durée 40 minutes.
- Épreuve écrite n°2 : Élaboration d'une notice technique de sécurité lors d'un aménagement ou réaménagement de locaux portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1° ou de 2° catégorie. Durée de 2h30.
- Épreuve orale : présentation devant le jury (15 minutes par stagiaire)

Certification

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 de moyenne aux épreuves écrites et s'il est apte à l'épreuve orale.

Validation

- Délivrance du diplôme de qualification SSIAP 3 pour les candidats certifiés.
- Délivrance d'une fiche individuelle d'évaluation pour les candidats ajournés, lui permettant de se représenter à un nouvel examen dans l'année pour repasser l'une ou l'autre épreuve.

RÉFÉRENTIEL PÉDAGOGIQUE SSIAP 3

1 - LE FEU ET SES CONSÉQUENCES (12h)

- Séquence 1 : Le feu
- Séquence 2 : Comportement au feu
- Séquence 3 : Mise en œuvre des moyens d'extinction

2 - LA SÉCURITÉ INCENDIE ET LES BÂTIMENTS (65h)

- Séquence 1 : Matériaux de construction
- Séquence 2 : Études de plans
- Séquence 3 : Outils d'analyse

3 - RÈGLEMENTATION INCENDIE (70h)

- Séquence 1 : Organisation générale de la réglementation
- Séquence 2 : Classement des bâtiments
- Séquence 3 : Dispositions constructives et techniques
- Séquence 4 : Moyens de secours
- Séquence 5 : Visites
- Séquence 6 : Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

4 - GESTION DES RISQUES (23h)

- Séquence 1 : Analyse des risques
- Séquence 2 : Réalisation des travaux de sécurité
- Séquence 3 : Documents administratifs

5 - CONSEIL AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT (6h)

- Séquence 1 : Information de la hiérarchie
- Séquence 2 : Veille réglementaire

6 - CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SÉCURITÉ (6h)

- Séquence 1 : Commissions de sécurité

7 - LE MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ (26h)

- Séquence 1 : Organiser le service
- Séquence 2 : Exercer la fonction d'encadrement
- Séquence 3 : Notions de droit du travail
- Séquence 4 : Notions de droit civil et pénal

8 - LE BUDGET DU SERVICE SÉCURITÉ (8h)

- Séquence 1 : Suivi budgétaire du service
- Séquence 2 : Fonction achat
- Séquence 3 : Fonction maintenance

9 - HORS PROGRAMMATION (22h)

- Séquence 1 : Accueil, formalités
- Séquence 2 : Déplacements pour visite
- Séquence 3 : Examen

Modalités d'évaluation

Mises en situations pratiques

AGORA Formations

Saussaie en Mi Terre | 57130 Jouy Aux Arches
Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42